

STATISTIQUE GÉNÉRALE—

Richesse nationale.—Évaluation de la richesse nationale du Canada, par provinces, industries, etc. Produit de l'impôt sur le revenu.

Emploiement.—Rapports annuels et mensuels sur l'emploiement, avec nombres-indices du chômage, par localités et par industries.

Faillites.—Rapports annuels et mensuels.

Débts des banques.—Rapports annuels et mensuels sur le débit des comptes courants dans les villes pourvues de chambres de compensation inter-bancaires.

Statistique économique.—Revue mensuelle de la situation économique, avec graphiques et commentaires sur ce sujet.

Divorce.—Rapport annuel.

Annuaire du Canada.—Ouvrage statistique officiel annuel traitant de la physiographie, des ressources, de l'histoire, des institutions et des conditions sociologiques et économiques de la Puissance, avec résumé statistique des progrès du Canada, des cartes, des graphiques, etc.

Table des matières. I. Géographie physique du Canada (physiographie; sismologie; flore; faune; ressources naturelles; climatologie). II. Histoire et chronologie (histoire, histoire chronologique). III. Constitution et gouvernement (constitution et gouvernement fédéral, gouvernement provincial et administration municipale; représentation parlementaire). IV. Population (accroissement et répartition; statistiques vitales; immigration). V. Production (inventaire général de la production: agriculture; forêts; fourrures; pêcheries; mines; forces hydrauliques; manufactures; construction). VI. Commerce (intérieur et extérieur). VII. Transports et communications (chemins de fer; tramways; messageries, voirie; automobilisme; aviation; canaux; navigation; télégraphe; téléphone; postes). VIII. Travail et salaires. IX. Prix. X. Finances (publiques; fédérales, provinciales, municipales, richesse nationale et revenus; privées, système monétaire, banques, assurances, faillites). XI. Instruction publique. XII. Hygiène publique, assistance et sociologie. XIII. Administration (Terres domaniales; Défense nationale; Travaux publics; Indiens; Rétablissement des soldats dans la vie civile; autres rouages administratifs). XIV. Sources de la statistique et autres informations concernant le Canada. XV. Registre annuel. (Législations fédérale et provinciale; Principaux événements; Nécrologie; Nominations, etc.).

Toutes les éditions de l'Annuaire, en langue française, antérieures à 1925, sont épuisées.

II.—LOIS APPLIQUÉES PAR LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX.

Principales lois du Parlement, appliquées par les ministères du gouvernement fédéral du Canada. Liste dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.

(Les nombres entre parenthèses indiquent le chapitre des Statuts Révisés du Canada, 1903—S.R.C., 1906.)

Affaires extérieures.—Le rôle et les attributions de ce département sont définis par la Loi du Département des Affaires extérieures, 1912 (2 Geo. V, c. 22) et par la Loi sur le Traité des eaux limitrophes internationales, 1911 (1-2 Geo. V, c. 28) telle qu'amendée par le statut du 3 avril 1914 (4 Geo. V, c. 5).